

Association

Belgique – België
P.P.
1081 Bruxelles 8
P 002197

Culturelle



de Dilbeek ASBL

N°104 Mai/juin 2021

Paraît tous les 2 mois

EDITORIAL

Voilà un an, un agent infectieux est venu bouleverser nos habitudes, nous privant de rencontres et de partages. Le monde culturel s'est vu alors obligé de jouer avec le yoyo des mesures sanitaires prises pour le combattre. Le score pour notre association s'est soldé par des visites annulées ou reportées après avoir eu heureusement la belle opportunité de voir la Maison de Maurice Béjart et l'exposition « Mappa mundi » à la villa Empain. Sans nous décourager, nous essayons encore cette fois de

proposer des moments où chacun puisse retrouver la culture autrement que via un écran car nous savons que les membres ont grand besoin de relation sociale. Le printemps est là et nous invite à choisir des activités extérieures qui, en tant que visites guidées pour groupe, ont une petite chance d'être maintenues. La découverte du cimetière de Bruxelles et celle du Parc Léopold seront l'occasion de porter un regard particulier sur un pan de l'histoire de la capitale et d'évaluer l'engagement pris par des hommes au courant du XIXe siècle. Les deux sites ont été classés et méritent qu'on s'attarde sur les bienfaits que tout espace vert peut procurer dans un environnement urbanisé. La visite guidée de l'exposition consacrée à Gustav Klimt à la Galerie Horta n'est pas habituelle. Il s'agit plutôt d'une expérience muséale destinée à s'immerger dans l'œuvre de l'artiste autrichien. Cette programmation est en soi une œuvre authentique. Les tableaux ont été interprétés par des artistes graphiques pour créer une image animée du parcours artistique de Klimt. Sa période dorée, la plus connue avec le *Baiser* ne représente qu'une infime partie de ce que le maître a voulu exprimer dans la peinture, l'architecture, la décoration intérieure. Cette exposition numérique a le mérite de nous en offrir un condensé pertinent.

A ce moment de l'année, il nous est impossible de garantir la réalisation de nos projets. Sans doute l'immunité collective qui sera atteinte par la vaccination peut nous donner l'espoir de reconquérir un brin de liberté. Celle-ci devrait aussi nous inciter à rejoindre Nicole et Albert De Preter pour participer à leurs promenades conviviales et partir cette fois à la découverte du Wolfputten en terre dilbeekoise. Nous pouvons aussi nous laisser tenter par la visite de Gand proposée par Chloé Bindels qui, grâce à la description soignée qu'elle nous livre, ne peut que nous convaincre de choisir cette escapade. Magritte clamait que *chaque homme a droit chaque jour à 24 heures de liberté*. Evidence poétique pour la liberté de penser... pour le reste, patientons encore un peu sous l'égide de la solidarité commune et rêvons à nos futures retrouvailles.

Béatrice Clynhens



NOS PROCHAINES ACTIVITES

MAI 2021

Mercredi 19 mai à 14 h 00 - Activité 2021/09 - Visite guidée d'une durée de 2 h au sein du cimetière de la ville de Bruxelles situé à Evere

Couvrant une superficie de 38 hectares, le cimetière de la ville de Bruxelles situé à Evere est le plus étendu des cimetières de la région de Bruxelles-Capitale. A cinq kilomètres du centre de la ville, il constitue un vaste parc paysager qui n'est pas seulement un lieu de quiétude. Les sépultures et monuments permettent aussi de découvrir l'histoire de Bruxelles grâce aux personnalités qui y sont enterrées comme le bourgmestre Charles Buls, le médecin César De Paepe, le fondateur de l'ULB Théodore Verhaegen, le journaliste Jean Volders, l'architecte Henri Beyaert... Mais l'importance de ce cimetière n'est pas qu'historique. La richesse de sa statuaire amène le visiteur à s'intéresser au travail des bronziers et artistes bruxellois, à leurs techniques et matériaux utilisés. La Fonderie se chargera de nous révéler ce patrimoine singulier inauguré en 1877 et classé en 1997.

Rendez-vous à 13 h 45 à l'entrée du cimetière, 159 avenue du Cimetière de Bruxelles à 1140 Evere.

Pour s'y rendre : Bus 63, 66 et 80 (arrêt Cimetière de Bruxelles) – Parking gratuit possible devant l'entrée du cimetière.

PAF : 10 € pour les membres et 12 € pour les non membres ; groupe limité à **10 personnes** et port du **masque** requis.

Inscription préalable obligatoire auprès de Béatrice Clynhens en téléphonant au 02 465 95 89 ou au 0476 916 167 et paiement de confirmation avant le 16 mai sur son compte BE44 0010 1124 8945.



Samedi 22 mai - Activité 2021/10 - Promenade dans les Wolfspuiten (*) de Dilbeek avec halte à la Wivinakapel () de Grand-Bigard - (4 km et retour en bus De Lijn)**

Rendez-vous : à 14 h 30, devant le château de Viron (ancienne maison communale de Dilbeek).

Parcours à pied dans la réserve naturelle proche qui a été bien restaurée. Des caillebotis en bois ont été posés pour franchir les zones humides et les chemins en dolomie ont été élargis.

Parcours pittoresque où nous découvrons les senteurs d'ail sauvage au milieu des lys jaunes.



Après un petit détour par la Stationsstraat, nous retrouvons la nature et les étangs de Grand-Bigard. En suivant un chapelet d'étangs, nous arrivons à l'église du Savio. Les plus courageux pourront poursuivre la promenade jusqu'à la chapelle Sainte-Wivine (à un km) au bout de la rue en face de la Résidence Wivina située à côté de la Broedersschool tandis que ceux qui le souhaitent pourront visiter l'église du Savio et y admirer les deux sculptures en bois de notre ami et sculpteur Jean Albert.

Il restera alors à nous replier sur l'arrêt des bus « De Lijn » n° 136 et 129 avec passage à l'heure 44 et 22 pour retourner vers le château de Viron où nous pourrons déguster le verre de l'amitié à l'une des terrasses, avant de rejoindre les voitures.

N'oubliez votre masque, vos cartes et abonnements De Lijn et équipez-vous de bonnes chaussures de marche. Pas de poussettes, les chiens doivent être tenus en laisse. La promenade ne convient malheureusement pas aux personnes à mobilité réduite.



Les étangs de Grand-Bigard (Dansaertlaan)

Inscription obligatoire chez Nicole et Albert De Preter au 02/569 31 09 ou 0477/39 19 34 ou de préférence par mail albert.de.preter@skynet.be pour que je puisse vous avertir en cas de report de cette excursion.

A noter :

Avec la pandémie, nous n'avons pas su nous déplacer pour préparer les excursions de juin, juillet ou/et août.

Sont envisagées :

- Une visite de Liège en bateau mouche et la visite de l'exposition Napoléon aux Guillemins.
- Un rallye pédestre dans les rues de Bruxelles avec questionnaire à remplir et remise de prix au plus calé (ou débrouillard)

Les participants à la promenade de Dilbeek seront informés d'office de nos projets d'été, les autres peuvent me faire parvenir leurs coordonnées par mail pour que je puisse les informer en temps utile.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux.

Nicole et Albert De Preter

(*) Voir l'article consacré à la réserve naturelle des Wolfsputzen paru dans le numéro 101 (pages 23 à 25) du bulletin de l'ACD ou sur le site

<https://www.ac-dilbeek.be/loisirs-a-ne-pas-manquer-acdilbeek>

(**) Voir l'article consacré à la chapelle Sainte-Wivine paru dans le numéro 90 du bulletin de l'ACD (pages 19-20) ou sur le site

<https://www.ac-dilbeek.be/ma-commune-patrimoine2-acdilbeek>

JUIN 2021

Vendredi 4 juin à 10 h 30 - Activité 2021/11 - Visite guidée de l'exposition immersive consacrée à Gustav Klimt (1862 - 1918) et organisée à la Galerie Horta (Gare Centrale)

Cette programmation artistique propose un regard original sur l'œuvre colorée et lumineuse de Gustav Klimt. Ce n'est pas une visite de musée ordinaire puisqu'il n'y a pas de tableaux exposés mais il s'agit plutôt d'une expérience immersive consacrée au grand maître de la Sécession viennoise. Les dernières technologies de l'art digital engagent le visiteur à s'immerger par le son et l'image dans diverses réalisations de l'artiste autrichien. Voir le monde tel que Klimt le voyait et tel qu'il a eu envie de le représenter reste le but recherché de ce rendez-vous culturel. Le *Célèbre Baiser* reconstitué en 3 D accueille le public dans ce musée du futur imaginé par la PME bruxelloise Exhibition Hub.

Rendez-vous à 10 h 15 dans l'entrée de la Galerie Horta située au 116 de la rue du Marché Aux Herbes à 1000 Bruxelles.

Pour s'y rendre : Métros 1-5 (Gare Centrale) - Parking : Grand-Place ou Ecuyer.

PAF : 10 € pour les membres et 12 € pour les non membres - Groupe limité à **10 personnes** et port du **masque** requis.

Inscription préalable obligatoire auprès de Béatrice Clynhens en téléphonant au 02 465 95 89 ou au 0476 916 167 et paiement de confirmation avant le 31 mai sur son compte BE44 0010 1124 8945.



Jeudi 17 juin à 14 h 00 - Activité 2021/12 - Visite guidée du Parc Léopold situé au croisement de la rue Belliard et de la chaussée d'Etterbeek à Bruxelles

Le Parc Léopold est un vestige de l'ancienne vallée du Maelbeek. Un étang et ses berges boisées en attestent le souvenir. Divers bâtiments dispersés dans le paysage vallonné racontent son histoire et son évolution. En 1851 le Parc devient à la fois jardin zoologique et parc d'agrément mondain. Quarante ans plus tard, la ville de Bruxelles propose de créer une « cité des sciences » avec l'aide de mécènes comme Ernest Solvay. Des instituts de Sociologie, d'Anatomie, de Physiologie, d'Hygiène et une école de commerce voient le jour... le Parc Léopold aurait pu devenir le site de l'Université Libre de Bruxelles s'il avait été plus grand. A partir de 1921, de nouvelles institutions occuperont les lieux : le Lycée Emile Jacqmain, l'Institut dentaire Eastman et dernièrement, la Maison de l'histoire européenne. L'historien de l'art Emmanuel Dekoninck qui a guidé plusieurs fois pour notre association assurera la découverte de ce poumon vert bruxellois.

Rendez-vous à 13 h 45 à l'entrée « Belliard » constituée par des grilles et deux aubettes, en face de la place Jean Rey.

Pour s'y rendre : Métros 1-5 (arrêt Maelbeek) et Bus 59 (arrêt Parc Léopold) - Parking Jourdan 1 (16, avenue du Maelbeek) (2 €/heure).

PAF : 10 € pour les membres et 12 € pour les non membres - Groupe limité à **10 personnes** et **port du masque requis**.

Inscription préalable obligatoire auprès de Béatrice Clynhens en téléphonant au 02 465 95 89 ou au 0476 916 167 et paiement de confirmation avant le 13 juin BE44 0010 1124 8945.



ACTIVITES PING-PONG (2021/13 ET 2021/14)

Calendrier (sous réserve) :

✚ 10 et 24 juin 2021 de 14 h à 16 h

Lieu : local sis chaussée de Ninove 116 à Dilbeek

Renseignements : Ronald JURRJENS (02/463 06 47 ou 0486/118 037)



PROCHAINES ACTIVITES ENVISAGEES APRES LES VACANCES D'ETE (*)

- ✚ Visite guidée de l'exposition « United Comics of Belgium » au centre belge de la bande dessinée
- ✚ Visite guidée pour découvrir l'histoire de l'orchestre au Musée instrumental de musique

(*) sous réserve

ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE...

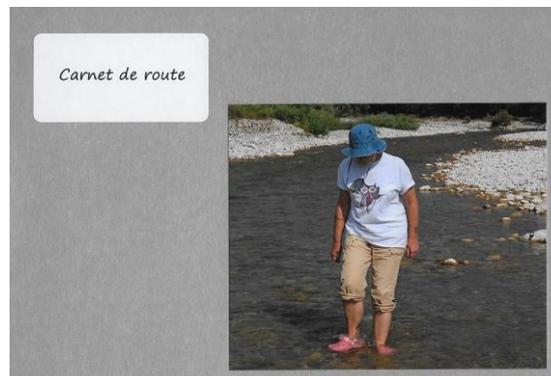


Annie HAERINCK
Carnet de route

Un haïku ? Vous vous demandez peut-être ce que c'est ?

En voici une tentative de définition par Ph. Costa, C. Atlan et Z. Bianu :
« Un haïku ? un court poème japonais de seulement 17 syllabes. Un poème des choses banales de la vie quotidienne, des bonheurs minuscules et des tracas sans lendemain, de la trivialité parfois, mais toutes choses le plus souvent écrites avec humour...

Autant et peut-être plus encore qu'un poème, le haïku est un mode de vie, un style d'être, une approche sensuelle du monde. Il est - et c'est sans doute ce qui fait encore toute sa force aujourd'hui - une initiation à la vie poétique, à une perception autre des êtres et des choses. Cette vie plus vaste que la vie, cette "vraie vie", si chère à Rimbaud, les meilleurs haïkus semblent nous en donner la clé - à la fois clé de sol et clé des champs. Comme s'ils ouvraient une brèche dans la réalité pour en prélever la part la plus juste. Comme s'ils étaient le lieu d'une exceptionnelle synergie entre rigueur formelle et densité émotionnelle. »



Je m'y suis essayée. Un petit recueil a vu le jour, sans prétention d'excellence.

Si votre curiosité vous y pousse, allez le découvrir dans les rayons de notre bibliothèque, lorsque notre local sera de nouveau accessible. Et peut-être aurez-vous la tentation de vous y mettre aussi. Personnellement, j'y ai pris beaucoup de plaisir. Bonne lecture.

L'été est à la porte...

La belle butine
En fourreau de velours or
Au buffet des fleurs

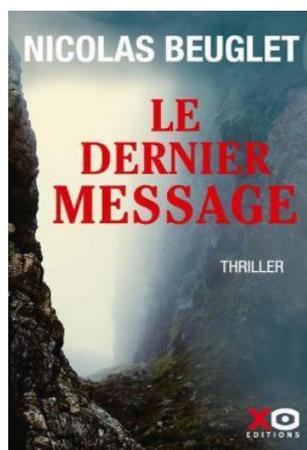
Annie Haerinck

Nicolas BEUGLET
Le dernier message (XO Editions, Paris, 2020)

Nicolas Beuglet (1974) commence sa carrière comme journaliste au *Figaro Étudiant* et présente des dépêches d'information sur Europe 2. Après quinze années passées chez M6 en qualité de présentateur d'abord puis de rédacteur en chef et producteur, il a choisi de se consacrer à l'écriture de scénarios et de romans. Il vit à Boulogne-Billancourt avec sa famille.

Île d'Iona, à l'ouest de l'Ecosse, des plaines d'herbes brunes parsemées de roches noires. Et au bout du " Chemin des morts ", la silhouette grise du monastère.

Derrière ces murs suppliciés par le vent, un pensionnaire vient d'être retrouvé assassiné. Son corps mutilé de la plus étrange des façons. C'est l'inspectrice écossaise Grace Campbell qui est chargée de l'enquête. Après un an de mise à l'écart, elle joue sa carrière, elle le sait.



Sous une pluie battante, Grace pousse la lourde porte du monastère. Elle affronte les regards fuyants des cinq moines présents. De la victime, ils ne connaissent que le nom, Anton. Tous savent, en revanche, qu'il possédait un cabinet de travail secret aménagé dans ces murs. Un cabinet constellé de formules savantes...Que cherchait Anton ? Pourquoi l'avoir éliminé avec une telle sauvagerie ? Alors qu'elle tente encore de retrouver confiance en elle, Grace ignore que la résolution d'une des énigmes les plus vertigineuses de l'humanité repose tout entière sur ses épaules...

Un scénario presque digne d'un James Bond mais qui interroge sur l'origine de l'univers et sur les risques d'abêtissement de l'espèce humaine accro au smartphone et autre tablette qui les asservissent dangereusement aux réseaux sociaux.

(BB)

Sources : Babelio

PAROLES DE SAGESSE ET D'HUMOUR (1)

- ✚ Tous les hommes pensent que le bonheur se trouve au sommet de la montagne, alors qu'il réside dans la façon de la gravir (Confucius)
- ✚ Si les citoyens pratiquaient entre eux l'amitié, ils n'auraient nullement besoin de la justice (Aristote)
- ✚ C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante (Antoine de Saint-Exupéry – Le petit Prince)
- ✚ On ne devrait lire que les livres qui nous piquent et nous mordent. Si le livre que nous lisons ne nous réveille pas d'un coup de poing sur le crâne, à quoi bon le lire ? (Franz Kafka)
- ✚ Dans un chenil un homme s'adresse au vendeur : « Je voudrais un chien pour ma femme. » ; et le vendeur de répondre : « Désolé, ici on ne fait pas d'échange. »
- ✚ Au marché un client demande au maraîcher : « Vos pommes viennent de Belgique ou de l'étranger ? » ; et le cultivateur de demander : « Pourquoi cette question, c'est pour manger ou pour discuter ? »

(1) Proposées par Michel Dandoy

CHRONIQUES LANGAGIERES

Bulle familiale, bulle sociale et bulle de voyage

Les locuteurs créent des mots, comme *déconfinement*. Parfois ils adjoignent simplement le sens dont ils ont besoin à un mot existant. Ainsi en est-il du mot *souris*, qui désigne un petit mammifère rongeur faisant fuir certains. Depuis qu'il a été chargé d'une acception informatique, beaucoup s'emparent chaque jour sans crainte de l'accessoire ainsi nommé.

La néologie sémantique participe à l'évolution de l'usage d'une langue, mais elle complexifie l'apprentissage du vocabulaire par les étrangers en particulier. Tel est le cas de *bulle*. Parmi les mesures sanitaires à respecter pour éviter la propagation de la maladie covid 19 se trouvent la bulle familiale, la bulle sociale et la bulle de voyage, entre autres. Cet emploi nouveau de *bulle* trouve son origine dans le vocabulaire de la médecine, où le mot s'applique à un moyen d'asepsie. *Bulle* désigne l'« enceinte aseptisée dans laquelle on place dès sa naissance l'enfant atteint de déficience immunitaire ». On parle de *bébé-bulle*.



Image par Alexandra de Pixabay

Au figuré et par extension à tout individu, enfant, jeune ou adulte, le mot *bulle* s'applique à un « milieu délimité, clos et protecteur ». Il convient donc bien au contexte actuel de pandémie de covid 19 où chacun doit limiter ses contacts aux personnes de sa famille, la **bulle familiale** ; aux personnes de sa famille augmentées d'une personne, de deux personnes dans le cas d'un individu isolé, la **bulle sociale** ; à la personne ou aux personnes avec lesquelles on voyage, la **bulle de voyage**.

« Nommer le monde, c'est choisir de le voir d'une certaine façon » (Marie de Gandt).

La quarantaine

Ceux qui vivent confinés chez eux se sentent mis *en quarantaine*. *Quarante* est le chiffre de l'attente : les quarante jours du Déluge pendant lesquels la pluie ne cessa de tomber ; les quarante jours que passa Moïse sur le mont Sinaï, où il reçut le Décalogue inscrit sur des tables de pierre appelées « Tables de la Loi ». D'où, *la quarantaine* : « un délai de quarante jours ». L'attente encore. Les quarante jours du carême, en attente de Pâques, rappellent les quarante jours pendant lesquels Jésus s'est retiré dans le désert. Et l'Ascension a lieu quarante jours après Pâques.



Photo : Pixabay.com

Depuis le XVII^e siècle, le mot *quarantaine* s'applique à la « période d'isolement (de quarante jours à l'origine) imposée aux personnes, aux animaux et aux choses atteints ou contaminés par une maladie contagieuse ou susceptibles de l'être, en vue d'éviter la propagation d'une épidémie ».

La quatorzaine

Le mot *quinzaine* est courant pour indiquer un nombre de jours, le mot *quatorzaine* ne l'est pas. Il est même absent des dictionnaires contemporains. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, il fut employé dans la langue juridique, en matière de saisies, au sens d'« espace de quatorze jours qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement ». « Les criées se faisaient par quatre dimanches de quatorzaine en quatorzaine » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1835

et 1878). Qualifié de vieux, le mot *quatorzaine* reprend vigueur avec un sens nouveau. Ce néologisme sémantique s'applique d'abord à la « longueur du confinement des ressortissants anglais rentrant au Royaume-Uni », puis au « confinement de quatorze jours, quel que soit le pays ».

Michèle Lenoble-Pinson
Vice-présidente du CILF (Paris)

A LA DECOUVERTE DE ... GAND

Par ce joli mois de mai, que diriez-vous, chers amis, d'une escapade dans une des trois plus belles villes de notre pays ?

- Chef-lieu de la province de Flandre Orientale et
- capitale de l'ancien comté de Flandre et encore
- ville natale de Charles Quint,
- située au confluent de la Lys et de l'Escaut,

... oui, nous voilà arrivés à...

G A N D !

Je vous propose 2 circuits d'une journée consacrés à la découverte des sites et monuments les plus emblématiques de la ville, tout en gardant du temps pour flâner le long des quais et s'imprégner de cette atmosphère, à nulle autre pareille, empreinte du souffle du passé et relayé par le dynamisme de toute sa jeunesse universitaire, entre autres. Tout est unique à Gand et tout est féérique ! Suivez-moi... à pied, bien sûr !

Vous aurez laissé votre voiture au parking à la Sint-Michielsplein, ou vous serez descendus à la gare Sint-Pieters (bâtiment néo-gothique construit pour l'exposition universelle de 1913) où vous emprunterez un tramway vers le centre.

1. **Office du tourisme** : Oude Vismijn, Sint-Veerleplein, 5 (où vous vous procurerez le plan de la ville.)

Ancienne halle aux poissons, qui vaut déjà le coup d'œil. Souvenir d'une activité nourricière essentielle depuis les plus lointains hameaux de **GANDA**, bien avant l'arrivée des Romains.

° **Note historique et toponymique : Ganda** (en Celte = confluent), noyau d'habitations à la confluence de la Lys (Leie) et de l'Escaut (Schelde). Le latin classique utilisait le nom de *Candia ou Gandia*.

Seulement, après la chute de l'Empire Romain d'Occident en 476, les Francs Saliens s'installèrent en Flandre. Leur langue, le *bas francique* donnera naissance au flamand. Quant au latin, encore usité quelque temps, il finira par disparaître alors qu'il subsistera de l'autre côté du sillon Sambre-Meuse donnant naissance au français.

2. **Sint-Michielskerk - L'église Saint-Michel** : Plan N° 24 et **Sint-Michielsbrug - le pont St-Michel** : Plan N° 23

D'abord modeste chapelle au Haut Moyen Age qui fut détruite par un incendie au XII^e siècle. Début des travaux de construction de l'église actuelle vers 1440. Après moult interruptions et reprises jusqu'au XVII^e siècle, le clocher resta tronqué (faute de moyens financiers), comme décapité, enlevant à l'église beaucoup de son charme gothique.

En 1908, l'église abritait encore une relique de la « Sainte Epine » (une épine de la couronne d'épines que porta Jésus de Nazareth) et qui est toujours conservée à Notre-Dame de Paris.



Le pont St-Michel à gauche du bâtiment de l'ancienne poste : un arrêt sur image s'impose... Chuuuuut... Regardez !

C'est grandiose ! Vous êtes à mi-chemin sur le pont ; saint Michel veille sur Gand du haut de sa colonne, et vous, vous admirez le panorama des tours en enfilade : celle du **Beffroi** entre la **Cathédrale Saint-Bavon** et l'Église **Saint-Nicolas**.

A droite, le *Predikherenlei* et la façade austère de *Het Pand*, ancien couvent des Dominicains. La vue du pont sur ce paysage urbain est majestueuse : les quais se succèdent les uns aux autres, les façades des maisons anciennes patriciennes et des métiers se reflètent dans la Lys, avec le château des Comtes en toile de fond.

3. Sint-Niklaaskerk – Eglise Saint-Nicolas : Korenmarkt - Plan N° 25
D'abord ancienne église romane, elle fut reconstruite dans le style gothique scaldien durant tout le XIII^e siècle.

L'église se distingue par son imposante masse de pierre, sa tour au niveau de la croisée du transept, et par ses petites tours aux coins de l'édifice qui équilibrent l'ensemble. Pièce maîtresse : le plus bel orgue de la ville

° **Note historique** : au Moyen Age, la ville de Gand est déjà réputée pour la fabrication d'un excellent tissu de laine de ses moutons ou de laine anglaise : le drap. Il était vendu dans toute l'Europe et exporté au-delà par les marchands internationaux. Cette riche industrie drapière créa des « castes » de métiers spécialisés dans la confection du drap : les *corporations des artisans et des petits commerçants* face à la puissante classe des *patriciens* qui avait le monopole de la vente du drap à l'international.

Nicolas, devenu saint et honoré comme dans son église à Bruxelles, protégeait les artisans et commerçants, et cette église était donc très populaire parmi les corporations.

4. Stadshuis (Stadshal) - L'Hôtel de ville : Botermarkt - Plan N° 27
Ensemble assez hétéroclite mais qui, je trouve, en fait en réalité son charme. Je savoure cette bâtisse parce qu'elle est le reflet d'une âme belge... « een beetje van alles » !
Les différentes parties du bâtiment sont à l'image des siècles traversés par leur construction... et par des « querelles » de pouvoir entre les collèges d'échevins ayant chacun leurs prérogatives et leurs bureaux géographiquement délimités par la rue *Hoogpoort* au nord, le *Botermarkt* à l'est, le *Poeljemarkt* (poulets) au sud, et la *Stadhuissteeg* (impasse) à l'ouest. Vous vous y retrouvez ? Un truc à la Belge !

Moi, j'adore car en un seul site, on passe du gothique primitif, avec la plus ancienne des maisons, la *Keure*, datant de 1482 au gothique flamboyant avec la face nord du quadrilatère, puis nous admirons le style renaissance avec la *Bollaertskamer*, complété par du baroque flamand avec la *Conciërgewoning*.

Les travaux et transformations de l'édifice se prolongèrent jusqu'au XVIII^e siècle. Et au XIX^e, l'intérieur de la salle du Conseil fut réaménagé par Viollet-le-Duc, lui-même ! Il est évident que la richesse de Gand s'est admirablement exprimée dans l'édification de son hôtel de ville, concurrençant, pour l'époque, les plus grandes villes d'Europe !

NB : Visite sur réservation de la salle du Trône où eut lieu le couronnement de Joseph II en 1780.

5. **Belfort - Le Beffroi** : Staafplein - Plan N° 30 et la **Lakenhalle** - la **Halle aux draps** (à ses pieds), face au porche de Saint-Bavon.

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

J'aime aussi tous les beffrois de Belgique... parce qu'ils sont le fier symbole des libertés acquises par les habitants des villes, les bourgeois (de « burg » = le bourg, la bourgade ; aucune connotation péjorative dans le terme historique, bourgeois) contre leurs seigneurs, autorité dont tous dépendaient jusqu'à l'obtention des chartes communales, des 1^{ers} pouvoirs échevinaux... Et parce que du haut de cette imposante tour, toujours la plus haute de la ville, le guetteur pouvait avertir à temps les citoyens d'un danger immédiat (attaque, incendie). Avec les sonneurs de cloche (53 cloches en tout), ils formaient le corps des « *agents de la ville* » (en exercice jusqu'en 1869).



Eglise Saint-Nicolas et la cathédrale Saint-Bavon à l'arrière-plan

Tous les documents officiels de la ville y étaient mis en sécurité dans un coffre secrètement entreposé (les archives).

Sa construction dans le style gothique remonte au XIV^e siècle, sa tour s'élève à 95 m (selon d'autres sources, à 91 m). Au sommet trône le légendaire dragon gantois. Les cloches les plus grosses sont suspendues au 3^e étage.

° **Note historique** : Ah enfin ! Je vous parle de Charles Quint (1500-1558) notre empereur Habsbourg des Pays-Bas Espagnols... bien que né à Gand, il fit supporter aux habitants la marque de sa rancune en n'oubliant jamais leur révolte de 1539 contre la levée d'impôts : d'une part, il fit casser la cloche Roland dont le son, depuis rauque et désagréable, devait rappeler leur punition aux Gantois, jusqu'à la fin des temps (cette cloche repose actuellement sur la *Braunplein*) ; d'autre part, il exigea des notables de la ville qu'ils défilent pieds nus, une corde au cou. Ce qui leur valut le surnom de « *Stroppendragers* » (soit, les garrottés) et à la ville, le surnom de **Gand, La Révoltée !**

NB. L'unique statue d'un notable garrotté se trouve à la **Lodewijk van Malestraat** (Louis de Male ou Louis II comte de Flandre - 1346-1384) ; voir circuit N° 2, à 5 minutes derrière le château des Comtes.

En 1741, entre le Beffroi et la Halle aux draps, fut inaugurée la prison communale. Sur le relief du fronton, le nom de **Mammelokker** (= celui qui prend le sein) évoque une ancienne légende romaine, dans laquelle Simon, condamné à mort, fut allaité par sa fille lors de ses visites à la prison.

Pause restauration ! Enfin !

Marchons jusqu'à la brasserie **Pakhuis** à la *Schuurkenstraat, 4*. Entrepôt monumental en fer forgé surmonté d'une grande verrière. Un vestige de l'architecture industrielle admirablement mis en beauté, avec une décoration intérieure à vous couper le souffle !

L'accueil est chaleureux et dans votre langue, le service irréprochable et la cuisine savoureuse à vous faire oublier votre nom ! Viandes de bœuf de chez Dierendonck, poulardes fondantes... poissons exquis... desserts divins... Après un excellent café (ou thé), nous continuons notre périple ! Courage ! NB : Il faut toujours réserver, même si le restaurant peut accueillir 200 couverts.

Nous voilà repartis pour la visite d'un des plus grands chefs-d'oeuvre architectural de Gand :

6. **Sint-Baafskathedraal - La Cathédrale Saint-Bavon** : Sint-Baafsplein - Plan N° 33

Bavon, moine de Gand, saint patron de la ville ; en 659, les Gantois, encore fidèles au paganisme, le jetèrent dans l'Escaut.

Vous me direz : « encore une église ! »

... Oui, mais ! l'église où Charles Quint fut baptisé ! Et Philippe II en fit une cathédrale !

... Oui, mais ! qui perce le ciel gantois par sa tour de 89 m de haut, rivalisant avec celle du Beffroi !

... Oui, mais ! le plus accompli des modèles en survolant les siècles du gothique tout au long de sa construction, dès le début des années 1200.

... Oui, mais ! un vaste et magnifique musée qui abrite, dans une chapelle latérale, une des peintures les plus remarquables d'Europe, le retable de *L'Adoration de l'Agneau Mystique* des frères Hubert et Jan van Eyck (achevé en 1432) ! Restauration terminée en 2020. **Année van Eyck.**

Et, quand vous y serez, prenez le temps d'admirer...

Vous êtes baignés dans une douce lumière et dans le silence... Vous ressentez une joie profonde se diffuser en vous... Le tableau est si vivant, les couleurs si réalistes... Et, au-delà du sujet religieux (Dieu le Père ; Saint-Jean-Baptiste et la Vierge ; L'Agneau, symbole du sacrifice du

Christ), vous êtes emportés par le génie des frères van Eyck... La beauté en est universelle et intemporelle.

NB. Pour tous les amateurs d'explications précises sur le retable, je vous recommande le site https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Agneau_mystique

Dans la cathédrale, à souligner : apport du baroque par un jubé monumental en marbre ; chaire de vérité de style rococo ; le chœur (stalles et candélabres aux armes de la couronne d'Angleterre), le déambulatoire avec ses chapelles et un tableau de **Rubens** dans la chapelle des Saints-Pierre-et-Paul (la dernière) ; la crypte romane de 1150.



Nous terminons ici notre **1^{er} circuit**. Il est temps de retourner dans ses pénates. Sauf pour les infatigables qui veulent encore flâner le long des quais^(*) et faire quelques emplettes^(**). Et pour tous, je vous promets de poursuivre notre périple pour d'autres découvertes dans un **2^e circuit**... que vous retrouverez dans le prochain numéro !

Chloé Bindels

(*) Graslei et Korenlei

(**) Spécialités gantoises : moutarde, biscuits à l'anis et cuberdons

Sources :

Guides Voir, éditions Hachette Tourisme : Gand

Guide Le Routard, éditions Hachette : Belgique

Plan de Gand : Bureau d'Informations, Visitgent (+32 9 266 56 60)

Internet :

<https://visit.gent.be/fr>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Gand>

<https://www.voyageway.com/visiter-gand>

<https://www.carnetdescapades.com/europe/belgique/visiter-gand-gent-belgique.html>

<https://www.visitflanders.com/fr/destinations/gand/index.jsp>

BON A SAVOIR...

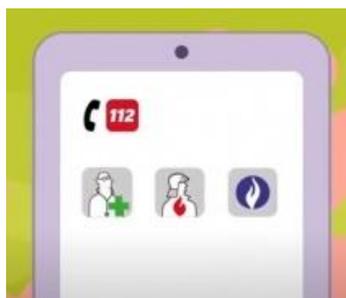
L'application 112 BE

Dans notre bulletin n° 100, nous informions nos lecteurs que les numéros d'urgence 112 et 101 fonctionnaient dorénavant via un menu à options. Aujourd'hui, quand un citoyen appelle les numéros d'urgence 112 (ambulance et pompiers) ou 101 (police), un menu à options lui permet donc de choisir entre une aide des pompiers, d'une ambulance ou de la police. Pour les pompiers ou l'ambulance, il faut taper 1 ; pour la police, c'est le 2. Un opérateur répondra même si la personne se trompe ou ne choisit rien, rassurant non ?

Encore mieux, si vous disposez d'un téléphone portable (smartphone), vous pouvez utiliser l'application 112 BE comme alternative au menu à options. Nous ne pouvons que vous recommander vivement de l'installer sans plus tarder.



L'app 112 BE est en effet l'app officielle des services de secours belges. Une fois l'app 112 BE téléchargée sur votre smartphone, vous pourrez passer un appel urgent pour recevoir l'aide des pompiers, d'une ambulance ou de la police simplement en cliquant sur l'icône correspondant au secours dont vous avez besoin. Lorsque vous l'utilisez, les centrales d'urgence belges reçoivent une indication automatique de votre localisation et de votre identité.



Ces informations sont normalement transmises par Internet. Toutefois, lorsqu'aucune connexion Internet n'est disponible, le service SMS est utilisé pour transmettre ces informations aux centrales d'urgence (la destination SMS utilisée à cet effet est gratuite).

Si d'autre part, il est impossible d'établir une communication orale, l'opérateur peut aussi activer la fonction « chat » (de l'anglais *to chat* - dialoguer) qui lui permet alors de dialoguer avec l'appelant via le clavier.

Pourquoi télécharger l'app 112 BE

Cette application au demeurant tout à fait gratuite permet de sauver des vies, dont la vôtre le cas échéant en :

- envoyant automatiquement votre position plusieurs fois pendant votre appel ;
- offrant un choix simple du type d'aide dont vous avez besoin ;
- rendant visibles à l'opérateur lors de votre appel les informations médicales cruciales que vous aviez saisies, si vous le souhaitez, lors de l'installation de l'app 112 BE (telles que problèmes cardiaques, allergies, épilepsie...) afin qu'elles puissent être transmises aux services d'urgence et ainsi prises en compte dès avant l'intervention elle-même ;
- activant la fonctionnalité de conversation à distance (chat) si l'opérateur ne peut pas comprendre l'appelant ;
- laissant à l'opérateur la possibilité de faire sonner votre téléphone portable pour que les services d'urgence puissent vous localiser et donc vous trouver plus facilement.

Même si vous n'êtes pas (ou plus capable) d'activer vous-même cette app, il vous suffit d'informer la personne qui vous a secouru que cette application est installée sur votre smartphone. Malheureusement, il n'est pas encore possible aujourd'hui d'activer l'app à partir de son écran de verrouillage comme c'est le cas pour l'appel vocal au 112.

Mais même si votre smartphone n'est pas à disposition ou s'il reste verrouillé, rien n'empêche la personne qui vous vient en aide d'activer cette application sur son propre appareil au moins pour aider les secours à vous localiser et aussi le cas échéant pour entamer le dialogue avec les services de secours en votre nom...

A retenir donc... et surtout à mettre en œuvre sans tarder... N'hésitez pas à faire appel à un(e) ami(e) ou à un membre de votre famille pour vous aider à installer cette application sur votre smartphone, à partir de AppStore (Apple) ou de PlayStore (Android)...

Télécharger et s'enregistrer

Avec une bonne connexion Internet, 112 secondes suffisent pour télécharger et installer l'app sur votre smartphone, et vous enregistrer. Pour ce faire : rendez-vous dans l'AppStore ou dans le PlayStore de votre smartphone, écrivez « app 112 BE » dans l'onglet de recherche et téléchargez l'app. Une fois l'application installée, il est préférable de la placer directement sur l'écran d'accueil de votre smartphone, afin de la trouver rapidement en situation de détresse. Il vous suffit ensuite de vous enregistrer. Cet enregistrement comporte seulement deux écrans avec quelques questions courtes.



Espérons évidemment que vous n'aurez jamais besoin de cette app, mais il est préférable de s'enregistrer préventivement afin de pouvoir contacter les centrales d'urgence via l'app aussi dans le cas où vous, votre famille ou vos amis auraient besoin d'aide urgente.

Regardez aussi et téléchargez éventuellement les vidéos qui expliquent pourquoi télécharger l'app 112 BE sur le site <https://www.112.be/fr/app>

Attention : l'app 112 BE ne fonctionne qu'en Belgique.

Benoît Briffaut
(avec la collaboration du service de communication
du Service Public Fédéral Intérieur)

Sources :

<https://www.bruxelles.be/telechargez-lapp-112-be>

NOUVELLES BREVES...



Chacun a reçu ou devrait recevoir son invitation à se faire vacciner contre la Covid 19.

Signalons que si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir la traduction en français de ce document : soit [vous cliquez ICI](#) soit vous demandez une version papier à Guy PARDON (TEL : 0496.41.51.96) ou à Benoît BRIFFAUT (TEL : 0476.40.75.03).

COURRIER DES LECTEURS

Vaccination

Beaucoup d'entre nous se posent des questions à propos de la campagne de vaccination et des procédures mises en place tant en ce qui concerne la convocation que le déroulement de la vaccination elle-même. Notre collègue Albert De Preter et son épouse nous livrent ici leur expérience.

« Il était prévu de nous vacciner fin mars et cela s'est confirmé, nous avons reçu nos deux convocations, simultanément par la poste, le lundi 22 mars et après une demande en ligne nos rendez-vous ont été fixés ensemble pour ce samedi 27 mars, à l'ancienne usine rénovée de Court-Saint-Etienne.

Tout fonctionnait sur des roulettes : fléchage depuis la grand route pour accéder à un parking spacieux ; pas de foule, les heures indiquées sont respectées, le personnel nombreux et affable, tous des Africains serviables. Après de nombreux contrôles rapides et aimables, nous sommes dirigés par une hôtesse vers un cabinet de consultation où nous attendons le médecin ou l'infirmier(e).

Celui-ci se présente et réalise les deux piqûres avec le sourire. Il précise qu'il s'agit du médicament Pfizer (première précision à ce sujet). Ensuite, nous sommes invités à prendre place 15 minutes dans une salle de repos avant de reprendre le volant. Nous n'avons aucun effet secondaire.

La deuxième vaccination eut lieu le 17 avril. Cette visite se déroula sur des roulettes comme la première, toutefois Nicole a eu de la température le lendemain 18 avril.



Donc, pour résumer voici ce que nous en avons retenu :

- Les convocations nominatives arrivent par la poste. Avec ce document, il faut faire la demande en ligne, inutile de téléphoner au numéro de renseignement indiqué, on tombe sur un répondeur.
- Pas de garantie de pouvoir aller en couple le même jour, au même endroit le plus proche de chez soi et à la même heure. A moins de recevoir les 2 convocations en même temps par la poste (comme nous) pour pouvoir faire la démarche en même temps. Conseil d'ami : si vous recevez une seule convocation par la poste, attendez quelques jours (maximum une semaine) lorsque la 2^e convocation vous parviendra, faites alors les démarches simultanément pour les 2 conjoints. Utile si le déplacement est long, (l'adresse figure sur la convocation).
- Aucune précision ne vous est donnée préalablement pour le choix du vaccin.

Lorsque l'on vous annonce, dès le début, les deux dates de vaccination et que le délai entre les 2 dates est court, 3 semaines par ex. cela veut dire que vous aurez, fort probablement, un vaccin Pfizer. Si le délai est long (deux mois ou plus) alors vous recevrez, fort probablement, l'Astra Zeneca.

Albert et Nicole De Preter

Et « ce » numéro 103... qu'en dire ?

Fidèle à notre rendez-vous, chers lecteurs, je partage avec vous le plaisir de vous livrer mes coups de cœur, comme l'a fait Yvette De Schryver pour « *Paroles de sagesse et d'humour* », une rubrique qui, j'en suis certaine, remporte toujours un vif succès.

J'aime moi aussi quand Michel Dandoy nous fait réfléchir, sourire et parfois rire par l'entremise de « *ses paroles* » glanées auprès de ses nombreux auteurs de référence. Le message sous-jacent est toujours aimablement philosophique.

Le nouvel haïku, livré sur un plateau printanier par Annie Haerinck, m'a vraiment accrochée par sa symbolique florale de saison. Puise-t-elle l'inspiration de ses poésies épurées dans ce coffre japonais à l'esthétique si raffinée... ?



J'ai aussi été très intéressée par le développement théorique exposé par Béatrice Clynhens dans son éditorial sur « notre mise à l'écart » de la vie sociale et culturelle voulue par le gouvernement pour nous protéger pendant la pandémie et j'ai surtout été interpellée par son évocation de l'influence néfaste de l'usage des nouvelles technologies (communication à distance) sur nos relations sociales générant l'isolement des individus. Le système, dans sa perversité, s'est rendu indispensable à toute forme de travail informatique, dont nous tirons profit certes, mais qui nous « *confine* » indéniablement. A nous d'en fixer ses limites. L'homme est-il au service des machines ou les machines sont-elles au service de l'homme ?

C'est l'instant de vous passer le relais avec plaisir et de vous inviter à tenter l'expérience en nous livrant un petit mot pour le prochain bulletin.

Sans toutefois oublier, la lecture (ou la relecture) des bulletins déjà parus sur le site internet de l'ACD : www.ac-dilbeek.be.

Chloé Bindels

BON A SAVOIR...

Votre déclaration à l'impôt des personnes physiques (revenus de l'année 2020)

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1) VOUS NE RECEVEZ PAS DE DECLARATION.

Dans ce cas, vous devriez recevoir un document simplifié rempli à l'avance par l'administration fiscale elle-même sur base des éléments connus par le fisc. Une proposition de calcul de l'impôt figurera sur le document.

Vous devrez seulement indiquer au fisc soit votre accord soit votre désaccord.

Je conseille vivement aux contribuables de bien vérifier l'exactitude des chiffres repris et si le fisc a bien tenu compte de tous les éléments déductibles du revenu imposable comme par exemple les personnes à charge, les pensions alimentaires versées, les dons faits à certaines institutions, les frais de garde des enfants, les intérêts et amortissements en capital d'emprunts, les primes d'assurances-vie, les sommes versées dans le cadre de l'épargne-pension, les chèques ALE, les prêts verts, les titres services, les éventuels versements anticipés, la prime d'une assurance protection juridique, la récupération du précompte mobilier payé sur les dividendes des actions cotées en Bourse, à concurrence de 800,00 € (les coupons des obligations ou les dividendes des fonds de placement ne sont pas concernés par cette dernière hypothèse).

L'exercice de contrôle en vaut la peine : chaque année, des contribuables constatent que l'un ou l'autre montant déductible ne figure pas dans le document envoyé par le fisc.

Si vous souhaitez apporter des corrections ou des compléments, il vous appartient de communiquer à l'administration fiscale par écrit ou via Tax-on-web les données manquantes ou corrigées.

2) VOUS AVEZ RECU UNE DECLARATION D'IMPOTS.

Depuis quelques années, le fisc envoie une déclaration adaptée dans chaque région du pays. Autrement dit, les habitants de la Région flamande recevront un formulaire différent de celui des habitants des Régions bruxelloise et wallonne.



Si vous souhaitez obtenir le document préparatoire à la déclaration et, éventuellement la brochure explicative en langue française pour vous aider à compléter le document officiel en néerlandais, il vous suffit d'en formuler la demande en m'adressant un mail (g.pardon.dilbeek@hotmail.com).

Si vous souhaitez également les documents relatifs à la partie 2, il y a lieu de le préciser.

Vous pouvez aussi formuler votre demande par téléphone ou par sms (0496.41.51.96).

La documentation vous parviendra par courrier électronique ou sous la forme papier selon votre souhait que vous aurez exprimé.

Vous pouvez aussi trouver ces documents sur le site du Service Public Fédéral Finances (<https://finances.belgium.be>)

Guy PARDON.

QUELQUES ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL DE DILBEEK.



Séance du 09 février 2021 en commission (suite)

✚ Réaménagement du carrefour entre le ring et la chaussée de Ninove

Lors de notre précédente édition, nous vous signalions que vu le nombre d'accidents se produisant régulièrement à ce carrefour, la Région flamande a décidé de modifier sensiblement les entrées et les sorties du Ring à hauteur de Dilbeek.

Plusieurs lecteurs nous ont demandé de fournir davantage de détails que nous résumons ci-après.

A hauteur de la sortie 12 Kattebroek qui sera supprimée, sera créée une boucle de retournement (keerlus).

Les automobilistes circulant sur la chaussée de Ninove en direction de Bruxelles ne pourront plus, à hauteur du ring, tourner à droite pour rejoindre le ring en direction de Mons ou Charleroi. Ils devront tourner à gauche direction Zaventem et emprunter la boucle de retournement susmentionnée pour revenir sur le ring extérieur.



Les automobilistes circulant sur le ring venant de Forest en direction de Gand ou Zaventem ne pourront plus emprunter la sortie 13 Dilbeek : ils devront continuer et emprunter la boucle de retournement pour sortir à Dilbeek direction Ninove.

Des feux intelligents seront placés : ils devraient permettre, selon les auteurs du projet, de fluidifier la circulation des transports en commun.

Un réaménagement de la piste cyclable à hauteur du carrefour est envisagé : elle sera à double sens et ne saura pas être coupée par les voitures et les camions.

Le projet définitif sera finalisé durant l'été 2021 et les travaux devraient normalement débuter durant le second semestre de l'année 2022.

Pour suivre l'évolution du dossier, il y a lieu de visiter le site trilingue intitulé :

<https://www.werkenaandering.be/fr/travailler-sur/zone-ring-noord/complexe-de-traffic-ring-n8#le-projet>.

Séance du 23 février 2021

✚ Taxe kilométrique instaurée par la Région de Bruxelles-Capitale

Le VLD et la NV-A ont formulé une résolution par laquelle ils s'opposent à la taxe kilométrique votée unilatéralement par la Région de Bruxelles-Capitale sans la moindre concertation avec les deux autres Régions du pays.

Une fois n'est pas coutume puisque les élus UNION DES FRANCOPHONES ont soutenu cette résolution vu qu'il s'agit d'un impôt supplémentaire qui s'ajoutera à la taxe de circulation annuelle perçue par la Région flamande et qui, dans certains cas, pourra atteindre 2500,00 € par an notamment pour ceux qui doivent utiliser leur véhicule pour des raisons professionnelles.

Cette résolution a été approuvée par les élus VLD, UNION DES FRANCOPHONES, CD&V, NV-A et Vlaams Belang ; les élus DNA et un élu Groen-Spa ont voté contre tandis que deux élus Groen-Spa se sont abstenus.

Séance du 23 mars 2021

✚ Désignation de quatre agents constatateurs

Ces personnes ont notamment pour mission d'établir des constats lorsqu'ils observent des incivilités.

Après quoi, ce procès-verbal est transmis au fonctionnaire sanctionnateur qui peut infliger une sanction administrative communale (Gemeentelijke Administratieve Sanctie, GAS en abrégé).

Sachez que vous avez la possibilité de contester cette décision. Vous trouverez un modèle de lettre de réclamation en néerlandais sur le site

<https://www.wonder.legal/be-nl/modele/betwisting-gemeentelijke-administratieve-sanctie>.

SOUVENIRS, SOUVENIRS ...



C'est l'actuelle Spanjebergstraat

(Cette photo est publiée sous la licence CC-BY-NC-SA 2.0 Creative Commons)

AVIS AUX LECTEURS

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, il suffit de nous en informer en adressant un courriel à g.pardon.dilbeek@hotmail.com ou en envoyant un sms au 0496.41.51.96 sans oublier de mentionner vos nom, prénom et adresse.

Il sera fait droit à votre demande.

Si vous déménagez, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi vous pourrez continuer à recevoir ce bulletin.

Sommaire de ce numéro 104

Editorial.....	1
<u>Nos prochaines activités :</u>	
19.05.2021 : visite guidée du cimetière de la Ville de Bruxelles à Evere	3
22.05.2021 : promenade dans les Wolfsputzen.....	4
04.06.2021 : visite guidée de l'exposition consacrée à Gustav Klimt.....	6
17.06.2021 : visite guidée du Parc Léopold	7
Activités ping-pong	8
Prochaines activités envisagées	8
Echos de la bibliothèque	9
Paroles de sagesse et d'humour	11
Chroniques langagières	12
A la découverte de... Gand	14
Bon à savoir : l'application 112 BE.....	20
Nouvelles brèves	23
Courrier des lecteurs	23
Bon à savoir : votre déclaration à l'impôt	26
Quelques échos du conseil communal de Dilbeek.....	28
Souvenirs, souvenirs	31
Avis aux lecteurs	31

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

N° d'entreprise : 0439.761.673

Compte bancaire: BE31 0882 0522 8955

Site internet: www.ac-dilbeek.be

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelles qu'en soient l'origine et/ou la cause.